

Décembre 2015

De la mémoire et de la justice : *L'affaire Collini*, de Ferdinand Von Schirach

Les exactions commises sont des graines de haine et de vengeance qui resurgissent si la Justice et le Droit sont bafoués. Car les victimes et leurs proches ne peuvent alors faire leur deuil, et s'en libérer. C'est la conclusion que l'on peut tirer du roman de Ferdinand Von Schirach, « L'Affaire Collini », par lequel le Café Littéraire de Justice et Paix a entamé le cycle 2015-2016 sur le thème de la Justice

Quand une thèse se fait récit

Nous voici face à un roman passionnant, mettant en scène le jugement de l'Histoire. A travers le récit de la première plaidoirie d'un jeune avocat, fier de se lancer dans une carrière de défense de « l'homme meurtri », l'auteur amène avec brio une réflexion sur la justice allemande de l'après-guerre. Réflexion mais surtout dénonciation des manœuvres opérées par certains anciens nazis dans l'Allemagne d'après la guerre 40-45, pour prescrire et rendre impunis les crimes de guerre inhumains commis par eux-mêmes ou des leurs.

Les événements vont en effet confronter l'avocat de ce roman – Caspar Leinen - à une invraisemblable coïncidence : la victime de l'assassin qu'il va défendre est un homme qu'il a côtoyé de près. Il l'a connu dans la proximité et la tendresse d'un père de substitution, car cet homme était le grand-père d'un ami d'enfance. Il découvrira toutefois, grâce aux recherches qu'il fera pour comprendre le geste de l'assassin à la défense duquel il a été commis d'office, que cet être qu'il choyait était un criminel de guerre implacable et sanguinaire. Le père de l'accusé en a été l'une des victimes, mais jamais le système judiciaire alors en place ne permit à la famille de se voir reconnaître son statut de victime et d'obtenir réparation. D'où l'acte posé par l'accusé...

Des questions universelles

Mais à côté de la remise en cause de certains aspects de la justice allemande de l'après-

guerre, ce récit soulève de nombreuses questions au sujet de la Justice et de son application dans différents contextes et par différents acteurs.

Sans entrer dans les détails d'un roman magnifiquement charpenté, on soulignera en particulier combien l'un des grands enjeux du travail de l'avocat transparait tout au long du récit: la recherche de l'humain derrière l'acte de l'assassin. L'avocat Leinen refuse en effet de se contenter de ce que tous présentent comme une évidence : l'accusé Collini, immigré italien sans histoire, a tué sans raison apparente un industriel allemand respecté, homme de bien. A cause de ce « sans raison apparente », Leinen se battra pour comprendre le geste de cet homme « sans histoire ». Et découvrira qu'il est précisément question d'une histoire, qui d'individuelle est devenue celle de tout un peuple, de tout un continent, du monde entier.

Autre question au cœur du roman, celle incarnée par le face à face, dans ce procès, du jeune avocat inexpérimenté et plein d'idéaux et d'un ténor du barreau – Richard Mattinger -, avocat de la partie civile. Ce duel pourrait s'intituler « Croire en la Loi ou en la société ». Leinen veut que la Loi serve la vie et l'équilibre en société. Mattinger entend appliquer la Loi, quel que soit l'intérêt actuel de la société. Pour juger l'accusé Collini, les crimes dont s'est rendu coupable, pendant la guerre, Hans Meyer, doivent-ils être considérés en fonction de leur appréciation à l'époque ou à l'aune d'une lecture plus humaniste qui pourrait être établie aujourd'hui, des années après les faits ? L'auteur n'y répondra pas, le procès prenant brutalement fin.

Nulle frustration toutefois face à ces questions laissée en suspens car on comprend vite que l'objectif de Von Schirach était plus d'ouvrir le débat en plaçant ces enjeux dans la perspective d'un cas concret que d'offrir des réponses : qu'est-ce que la Justice, en fait? A-

t-on le droit de se faire justice soi-même ? Est-il logique que l'évaluation d'un crime évolue dans le temps ? Comment considérer le problème de la justification des actes « terroristes » posés par des non-combattants ? Les actes de résistance peuvent-ils être assimilés à des actes non-combattants ? Tout le monde est-il défendable par un avocat et dans toutes les circonstances ? Quelle est la responsabilité des « exécutants » ?

Un accusé attachant

Une langue épurée, un crescendo dans la tension du récit, des personnages qui se dévoilent progressivement, à part un accusé dont on ne sait rien jusqu'à la dernière partie – parce qu'il ne veut rien dire, à part sa culpabilité –, une présentation rigoureuse de la logique juridique, ce roman remarquablement construit amène, en filigrane, la demande suivante : peut-on comprendre l'acte de Collini, dont toute la vie a été guidée par cet acte de vengeance ? L'événement qui a bouleversé sa vie a eu lieu lorsqu'il avait 9 ans, et il a pourtant attendu près de 35 ans pour passer à l'acte ! Mais s'agit-il d'un acte de pure vengeance ? Collini n'essaie-t-il simplement pas de rendre justice (d'abord par la voie légale) suite à un meurtre qui a détruit sa vie, en allant jusqu'à accepter de condamner sa propre existence lorsqu'il décide de se faire justice lui-même ? S'agit-il d'un dépassement de soi par le sacrifice, pour mettre un point final à une succession de violences ?

Mattinger, lui, refuse de reconnaître dans sa plaidoirie le motif profond de l'acte de Collini, qui a pourtant marqué la vie entière de celui-ci. Ce personnage de l'accusé est rendu particulièrement intéressant et attachant à cause justement de tout ce qu'on ne dit pas de lui, tout ce qu'il ne dit pas de lui, tout ce qu'il ne veut pas qu'on sache... mais que l'on finit par découvrir.

Objectif atteint !

Si ce récit au langage sec et précis entre, à n'en pas douter, dans la catégorie du genre 'roman', il s'agit peut-être aussi simultanément d'un acte militant. Était-ce l'objectif premier de l'auteur, à travers cette dénonciation de la Justice allemande d'après-guerre ? Si tel était le cas, il atteignit son but. En effet, en janvier 2012, quelques mois après la sortie du livre, une commission fut créée en Allemagne qui enquêta sur la façon dont avait été traité le passé nazi au Ministère fédéral de la Justice. En annexe du livre, côte à côte, on trouvera d'ailleurs les versions de l'article 50 du code pénal, avant et après la loi Dreher/Tröndle.

Dans un essai paru dans le magazine *Der Spiegel*, Ferdinand von Schirach a abordé le cas de son grand-père, Baldur von Schirach, un des plus hauts dignitaires nazis. Il affirma toutefois ne pas avoir voulu faire de ce roman un écho de l'histoire de sa famille, mais traiter « de la justice d'après-guerre, des tribunaux dans la République fédérale, des jugements éhontés, des juges qui n'ordonnaient que cinq minutes de prison pour chaque assassinat commis par un criminel nazi. C'est un livre qui porte sur les crimes dans notre État, sur la vengeance, sur la faute et toutes ces choses pour lesquelles, aujourd'hui encore, nous trainons le poids de l'échec ».

Un roman donc sans doute, mais par lequel son auteur s'efforce d'affronter de face la mémoire des horreurs du passé nazi de son pays, la lâcheté de ceux qui prétendirent ensuite n'avoir fait qu'obéir aux ordres, la perte de ce qu'avait pu avoir d'heureux la jeunesse de toute une génération, et il se range sans ambiguïté du côté de celui que cette Justice et ce Droit faussés poussent à la vengeance et au suicide.

Il s'agit donc aussi d'un roman d'initiation et de formation, à travers notamment la figure du jeune avocat Leinen, mais aussi parce qu'il nous tient pédagogiquement en haleine, comme un thriller, en confrontation avec les arcanes du Droit et les procédures du monde de la Justice, et qui plus est, nous fait toucher du doigt les traces rémanentes dans la mémoire de l'histoire, ici dans celle d'une Allemagne qui se bat encore aujourd'hui avec ses fantômes du passé.

Roman universel enfin, par l'ampleur des questionnements qu'il soulève et qui, dépassant largement le cadre de la justice post-45 en Allemagne, rejoint chacun, membre du groupe de lecteurs du Café littéraire ou autre, dans son humanité et son rapport à la Justice des Hommes.

Un livre remarquable donc, qui a rappelé au groupe *Café littéraire* la citation suivante de Boris de Schloezer: "l'œuvre exprime l'homme à la façon dont l'arbre exprime le sol où il est planté ».

Auteurs :
Laure Machair & Jean
Hinnekens